

LETTRE D'INFORMATION JURIDIQUE (LIJ)



© Site du Ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Titre

Lettre d'Information Juridique (LIJ)

Auteur(s)

Ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Directeur de la publication : Guillaume Odinet

Date

2014-

Éditeur(s)

Paris : Direction des affaires juridiques (DAJ)

Support

Ressource Internet

Autre format

papier 1996-2013

Type de document

Outil

Périodicité

bimestrielle

2 Hors Série

Source du droit

Jurisprudence

Législation

Doctrines

Domaines du droit

Droit administratif
Droit de la culture - Education - Recherche
Droit du sport

Contenu

La Lettre d'information juridique (LIJ) présente une sélection de jurisprudences et de textes officiels commentés, ainsi qu'un choix de consultations, principalement dans les domaines de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur, de la fonction publique et de ses personnels, des traitements de données à caractère personnel et de la communication des documents administratifs. La LIJ apporte également un éclairage particulier sur les procédures contentieuses en matière de droit administratif. L'antériorité remonte au n° 1 de janvier 1996.

Sont disponibles :

Des **hors série** de la Lettre d'Information Juridique, analyses des résultats d'enquêtes menées auprès des juristes des ministères, en académies et dans les établissements d'enseignement supérieur, de recherche et de sports.

- **Les bilans de l'activité contentieuse**, depuis l'année 2012 sous format html ou PDF.
- **Les bilans de la protection fonctionnelle** depuis l'année 2021 dans cette rubrique. Téléchargement du PDF ou partage possible.

Des **annuaires** :

- L'annuaire des services juridiques académiques recense les coordonnées des services juridiques en académie.
- **L'Annuaire des services juridiques de l'enseignement supérieur public** recense les coordonnées des services juridiques des établissements de l'enseignement supérieur public.

Type de classement

Alphabétique (Annuaire)
Thématique (LIJ)

Clefs d'utilisation

- Possibilité de rechercher les articles dans la Lettre d'information Juridique depuis 2010 (jurisprudence, consultations et "Point sur") via un **formulaire**.

Rechercher dans les numéros de la **LIJ**

Partout

Type de document

- Arrêt Avis Consultation Décision Jugement Le point sur Ordonnance Ordonnance de référé
- Question prioritaire de constitutionnalité

Titre

Date

jj / mm / aaaa



Entre le

jj / mm / aaaa



Et le

jj / mm / aaaa



N° de décision

N° **LIJ**

Analyse

Rechercher

Tout effacer

- La rubrique "Consultez les derniers numéros" donne accès à l'année antérieure. Possibilité de consulter ou télécharger.
- La rubrique "Consultez les archives de la LIJ" propose une antériorité remontant au n°1 de l'année 1996. Les n° archivés sont regroupés de 1996 à 2000 ; de 2001 à 2010 ; de 2011 à 2020 ; enfin depuis 2021.
- Les n° hors série sont classés de manière antéchronologique.
- **Les annuaires** sont accessibles depuis la page d'accueil de la LIJ et offrent une entrée par Académie, classées par ordre alphabétique, affichant la liste des établissements, également classés par ordre alphabétique, suivis du nom du service et du contact détaillé.

Veille

Possibilité d'abonnement gratuit depuis la [page d'accueil](#)

Notes

Ressource en libre accès

ISSN : 1777-5256

Autre forme du titre : LIJ

Remplace : LIJ. Lettre d'information juridique, ISSN 1265-6739

Fiche suggérée par le centre d'information et de documentation juridique- Direction des affaires juridiques - MENJ

Cette revue est suivie par [Mir@bel](#)

Liens

[Page d'accueil de la LIJ](#)

[SUDOC](#)

[Worldcat](#)

[Catalogue Général de la BnF](#)

[Portail ISSN](#)

Fiche réalisée par : Isabelle LE MANCHEC (BIU CUJAS), le 31/01/2024

Mise à jour : Louna BADESSI (BIU CUJAS) - Isabelle LE MANCHEC (BIU CUJAS), le 12/06/2026

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative](#)



[Commons](#)

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).